

une civilisation avancée de féconder l'esprit de famille, deux partis furent adoptés :

En premier lieu la création des *offices* donnés en fiefs (sénéchal, maréchal, etc.).

En second lieu, l'envoi des fils du vassal auprès du suzerain.

Ainsi se peupla et s'anima l'intérieur du château.

On vit, en même temps, se développer un fait d'origine ancienne : *la chevalerie*.

Avant l'invasion, quand les jeunes Germains atteignaient l'âge d'homme, ils recevaient solennellement dans l'Assemblée de la tribu le rang et les armes des guerriers : c'est Tacite qui nous le dit.

Ce fait se perpétue, après la conquête. On en trouve de nombreux exemples. Charlemagne en personne ceint de l'épée son fils, Louis-le-Débonnaire. Celui-ci opère de même à l'endroit de Charles-le-Chauve. Au *xi^e* siècle, la même cérémonie s'accomplit dans le château féodal, quand le fils du seigneur et des vassaux élevés là, parvient à l'âge d'homme.

Telle est l'origine de la chevalerie.

Celle-ci consiste dans l'admission au rang des guerriers, dans la remise solennelle des armes et des titres de la vie guerrière. C'est, en somme, la continuation des usages germains et une conséquence des relations féodales. En principe, ce n'est pas une institution nouvelle, mais son caractère reçut une modification profonde, une espèce de transformation sous la double influence du clergé et de la poésie.

L'Eglise s'en empara pour lui imposer une consécration religieuse. Elle en fit une sorte de sacrement. Elle lui traça des devoirs moraux, comme de défendre la veuve, les